

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[PARCOURS 1 - Consulter le corpus des recueils collectifs de poésies françaises du XVI^e siècle apparentés au *Trésor des joyeuses inventions*](#)[Collection](#)[ŒUVRE : Printemps de Madame Poésie](#)[Collection](#)[Édition : 1547 - Printemps de Madame Poésie - Gort](#)[Item\[1547_Printempspoesie_Gort\]](#) 039 [Bailler la main ne convient à tout Homme](#)

[1547_Printempspoesie_Gort] 039 Bailler la main ne convient à tout Homme

Présentation générale du poème

Titre de la pièce Dixain.

Incipit non modernisé Bailler la main ne convient à tout homme

Les pages

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Présentation de l'exemplaire

Formatin-16

Imprimeur-libraire Du Gort, Robert

Date 1547

Lien vers la notice du catalogue de la bibliothèque où est conservé

l'exemplaire <https://bibliotheque.versailles.fr/detail-d-une-notice/notice/945205086-7809>

Type de numérisation Numérisation totale

Emplacement du poème

Rang dans le recueil n° 039

Foliotation B3v

Présentation typo-iconographique Illustration

Informations sur la notice

Contributeur(s) Saignol, Côme

Éditeur Équipe Joyeuses inventions ; EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle)

Mentions légales

- Fiche : Équipe Joyeuses inventions ; EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR)
- Image(s) : Le printemps de ma dame poesie, 1547 © Bibliothèque municipale de Versailles Goujet in-12 40

Notice créée par [Équipe Joyeuses Inventions](#) Notice créée le 27/03/2019 Dernière modification le 04/11/2021



¶ Dixain.

Bailler la main ne conuient à tout homme,
Ne faire amy auant que le prouuer.
Car lon s'en peult bien repentir en somme,
Lors que le temps n'est de les reprouuer:
Auât qu'on vueille hôme estrâge approuuer,
Auoir il fault consideration
Sur son lignage & sur sa nation,
Quelz mœurs il ha, quelle façon de viure:
Qui faict amy par folle affection,
Sans grand danger ne s'en verra deliure.

¶ Dixain.

Masques seront cy apres de requeste
Autant ou plus qu'elles furent iamais.
Quand lon souloit faire banquet ou feste
Lon en vsoit par forme d'entremetz.
Cheres seront par force désormais: